

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 24/04/2023 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE</b> Pôle du Plateau Technique – Service : Urgences/Evasan – Unité : Urgences
2	<b>LIBELLE DU POSTE :</b> Infirmier généraliste
3	<b>NIVEAU DE RESPONSABILITE :</b> 3
4	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> B
5	<b>CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE :</b> B
5	<b>FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :</b> FSA
6	<b>IMPUTATION BUDGETAIRE :</b> Centre Hospitalier de la Polynésie française <b>CHAPITRE :</b> 64 <b>ARTICLE :</b> 11 <b>PARAGRAPHE :</b> 21 <b>CODE POSTE :</b> 1268
7	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE :</b> IDV – Tahiti – Pirae – Taaone
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> L'infirmier est chargé de réaliser des soins infirmiers afin de maintenir ou de restaurer la santé du patient et de l'accompagner. Il concourt à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche. Il contribue à l'éducation, à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins.
9	<b>EFFECTIFS ENCADRES</b> A      B      C      D      Autres <b>NOMBRES :</b> Néant
10	<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :</b> Cadre de santé
11	<b>MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :</b> Outil informatique de gestion des patients
12	<b>CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Gardes et astreintes obligatoires ;</li><li>- Travail de nuit et le week-end selon le tableau de service ;</li><li>- Relations professionnelles directes avec :<ul style="list-style-type: none"><li>• Les services prestataires dans l'établissement pour assurer le fonctionnement des unités de soins ;</li><li>• Les brancardiers et ambulanciers pour les transferts de patients ;</li><li>• Les services sociaux pour transferts et sorties des patients.</li></ul></li></ul>
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Recueillir les données cliniques, les besoins et les attentes de la personne et de son entourage ;</li><li>- Établir le projet de soins et la planification des activités infirmières pour le patient ;</li><li>- Réaliser, contrôler les soins infirmiers et accompagner la personne et son entourage ;</li><li>- Surveiller l'évolution de l'état de santé des patients ;</li><li>- Apporter une assistance technique lors de soins réalisés par le médecin ;</li><li>- Informer et éduquer la personne et son entourage ;</li><li>- Rédiger et mettre à jour le dossier du patient ;</li><li>- Accueillir et encadrer pédagogiquement les étudiants, les stagiaires et les personnels placés sous sa responsabilité ;</li><li>- Coordonner et organiser les activités et les soins concernant un patient ou un groupe de patients pendant l'hospitalisation et lors de sa sortie ;</li><li>- Réaliser des études, des travaux de recherche et assurer une veille professionnelle ;</li><li>- Gérer et contrôler les produits, les matériels et les dispositifs médicaux ;</li><li>- Mettre en œuvre les procédures d'élimination des déchets.</li></ul>
14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Etre tuteur pour les stagiaires de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) ;</li><li>- Former les nouveaux personnels.</li></ul>

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : INFIRMIER
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'État d'infirmier

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Analyse et évaluation de sa pratique professionnelle		X	
	- Adaptation de sa pratique professionnelle aux situations rencontrées, à l'évolution des connaissances et des techniques			X
	- Maîtrise des techniques liées à son domaine d'activités			X
	- Engagement personnel		X	
	- Autonomie		X	
	- Capacité à analyser et à synthétiser des informations		X	
	- Intégrité éthique et respect de la déontologie		X	
	- Gestion de son stress, maîtrise de soi		X	
	- Maîtrise des techniques de communication		X	
	- Sens des responsabilités			X
	- Respect des procédures dans son domaine d'activités		X	
	- Respect du matériel mis à disposition		X	
	- Sens critique		X	
	- Sens de l'observation		X	
	- Sens des priorités		X	
	- Aptitude à travailler en équipe ; esprit d'équipe			X
	- Rigueur méthodologique et organisationnelle			X
	- Connaissance de la réglementation hospitalière concernant le séjour du patient		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : De 1 à 5 ans minimum d'expérience sur un poste similaire.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : AS-400, DMP-Web.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : 4 ans minimum.
----	---

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :